Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 21 Ramadan 1447
11 Mars 2026

N° 30

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **624**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **625**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **627**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **631**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **632**
Avis aux créanciers **633**
Convocations
Sociétés anonymes **634**
Sociétés communautaires **637**
Actes Administratifs
Avis au public **638**
Divers
Avis au public **639**
Rectificatifs **640**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

La dénomination sociale de la société Al-Ahliya : Société locale Al-Ahliya Al-Nawras

Classification des entreprises : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000.00 dinars

Adresse du siège social : route de Gabès à Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Services agricoles

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types : 30/01/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500.00 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA

Période de souscription ouverte : Depuis 29/01/2025 au 29/03/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale fondatrice : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale

LISTE DES FONDATEURS :

Nom et prénom :

Nourdine Gobaa : Délégation Médenine du Nord; Gouvernorat Médenine; Adresse : TRIG GABES

Bassam Masoudi : Délégation Médenine du Nord; Gouvernorat Médenine; Adresse : TRIG GABES

Oumaima Masoudi : Délégation Médenine du Nord; Gouvernorat Médenine; Adresse : TRIG GABES.

2026R00685SODB1

Avis au public

La dénomination sociale de la société Al-Ahliya : Société locale Al-Ahliya Al-Ard Al-Tayyiba

Classification des entreprises : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000.00 dinars

Adresse du siège social : Sidi Makhlouf drouj Al- Gharbia

Sujet d'activité de l'entreprise : Elevage et Services

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types : 11/02/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500.00 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA

Période de souscription ouverte : Depuis 11/2/2026 au 11/4/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale

LISTE DES FONDATEURS :

Nom et prénom :

Alayadi khalayfa : Délégation Sidi Makhlouf; Gouvernorat Médenine; Adresse : Ragouba sidi makhlouf

Sami khalayfa : Délégation Sidi Makhlouf; Gouvernorat Médenine; Adresse : Edroug Sidi makhlouf

Mabrouka Aswieat : Délégation Marth; Gouvernorat Gabès; Adresse : Zarat.

2026R00687SODB1

Constitution d'une Société Communautaire Locale

Dénomination sociale de la société Civile : Société Communautaire Locale Al Amal

Type de société : Locale

Montant du capital social souscrit : 5 000 dinars

Siège social : Maison populaire Al Alaa

Activité : Création d'un espace familiale de distraction et culturelle

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 18/12/2025

Nombre d'actions à souscrire : 10 actions

Valeur nominale des actions : 500 dinars

Banque (succursale régionale) : Banque BNA Agence Al Alaa

Période de souscription : Du 02/03/2026 au 24/04/2026

Privilèges prévus par les statuts types : Non

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de Vote : oui

Approbation des modalités de répartition des excédents et de constitution d'une épargne : oui

Convocation de l'assemblée générale constitutive : par la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Sami SELMI : Adresse Maisons populaire Al Alaa

Abdel Karim Oueslati : Adresse Tarza Nord Al Alaa

Lamia SELMI : Adresse Maisons populaire Al Alaa.

2026S00330SODB1

Annexe n°04 : Bulletin de souscription

De constitution d'une société communautaire Régionale

Nom de la société à constituer : Société communautaire locale : Khayret Chemtou

Services : Agricoles

Type de société : Régionale

Capital de la société ouvert à la souscription : 10000 MD via la contribution des adhérents

Durée estimé de la société : 99 ans

Nombre de parts à souscrire et leur contre partie en numéraire, montant à verser immédiatement : 16 parts d'une valeur totale de 10 000 MD

Valeur nominale d'une part à émettre : 625 D

Conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution de la réserve :

En cas de réalisation de bénéfices financiers, les dividendes peuvent être distribués jusqu'à 50 % du capital

La société régionale peut allouer 20 % de ses bénéfices aux activités sociales, culturelles et environnementales

L'excédent sera investi dans le développement et l'expansion régionale des activités de la société Nom de l'agence bancaire où seront déposés les fonds issus de la souscription : Agence BNA Jendouba

Période d'ouverture de la souscription : du 15 Mars 2026 au 30 Mai 2026 Modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive :

Après la souscription complète, la convocation à l'assemblée générale constitutive sera publiée dans le Journal Officiel de la République Tunisienne ainsi que dans deux journaux quotidiens. L'avis de convocation sera également affiché au siège social de la société.

Les Fondateurs :

1. Faycel ben Younes Ferchichi : CIN 07823482 téléphone 97 652 585

2. Wasel ben Ali Mersni : CIN 07892122 téléphone 54 589 988

3. Jaafer ben Hmida Ferchichi : CIN 02388317 téléphone 98 285 857.

Les personnes souhaitant participer à la constitution de l'entreprise doivent soumettre leurs demandes aux fondateurs de l'entreprise. Les nouveaux participants approuvés par ces derniers peuvent également le faire en remplissant un formulaire de participation disponible auprès des fondateurs, après avoir pris connaissance du projet des statuts fondamentaux.

2026400794SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

Identifiant Unique : 1506703S

En application des dispositions de la loi 93-2000 du 03/11/2000 et des textes de loi modificatifs, le public est informé des formalités entreprises par la société SIDEV SICAR pour l'augmentation de son capital d'un montant de Treize Millions de dinars (13.000.000,000) en numéraire, par l'émission au pair de cent trente mille (130.000) nouvelles actions nominatives de Cent dinars (100) chacune.

Cette société ayant les caractéristiques suivantes :

1. Dénomination : SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT - SIDEV SICAR

2. Forme juridique : Société Anonyme.

3. Capital avant augmentation : 52.000.000,000 DT

4. Siège social : 39 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

5. Durée : 99 ans

6. Objet social : L'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

7. Dépôt provisoire du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Février 2026 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 03/03/2026, ayant décidé l'augmentation du capital social de la société en numéraire d'un montant de Treize Millions de dinars (13.000.000,000), par l'émission au pair de Cent Mille (130.000) nouvelles actions nominatives de Cent dinars (100) chacune, totalement libérées à la souscription. Ce PV est déposé au Registre National des Entreprises le 09/03/2026 sous le n°202613597.

8. Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 130.000 actions

9. Valeur nominale de l'action : 100 Dinars

10. Aucun avantage particulier n'est stipulé au niveau des statuts au profit d'aucune personne

11. Les titres d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

12. Les conditions de distribution de dividendes, la constitution des réserves et la répartition du boni de liquidation, sont prévues par les dispositions statutaires en vigueur.

13. Les fonds provenant de l'augmentation en numéraire seront déposés au compte Indisponible ouvert auprès des livres de l'Union Internationale de Banques sous le n°12035000010800673526, Agence Kheireddine Pacha A48, sis à l'Avenue Kheireddine Pacha, 1002, Tunis.

14. Délai de souscription à l'augmentation du capital en numéraire : le délai de souscription est de 15 jours au plus tard à dater de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf décision de prorogation prise par le Conseil d'Administration.

2026400800SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société Anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Résidence l'Ambassadeur 5éme étage, Rue de la feuille d'Erable les Berges du Lac II, 1053 Tunis

IU : 0978598B

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 02 Décembre2025, enregistré en date du 7 Janvier 2026 à la recette des finances sous le numéro 26700030, quittance n°M001874 et déposé au Registre National des Entreprises le 06/02/2026. L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- L'approbation de l'extension de l'activité à la formation professionnelle

- L'approbation du changement du siège social

- L'approbation de la mise en conformité des statuts à la gouvernance en place ;

- La modification des articles 3, 4,15, 19, 20 et 21 des statuts.

- Pouvoirs pour formalités.

2026400809SANB2

SOCIETE «TUNIFRIES S.A»

Capital de 40.520.000 Dinars

Siège social : Zone industrielle Djebel Ouest, 1131, Zaghouan

Identifiant Unique : 1583938 R

Suivant PV de l'AGE du 28/01/2026, enregistré à la Recette des Finances Bir Mcharga en date du 12/02/2026, enregistrement n°26700188, quittance n° M004335, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 04/03/2026, il a été décidé ce qui suit :

- La ratification du mode et des délais de convocation

- Le changement de mode de gouvernance de la Société en procédant à une dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général :

Ainsi, Le nouveau mode de Gouvernance sera comme suit :

* Conseil d'Administration présidé par un Président du Conseil d'Administration

* Direction Générale assurée par un Directeur Général

- Mise à jour conséquente des statuts.

2026400812SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS 2025

RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU CABINET D'AUDIT ET DE CONSULTANTS

SOCIETE DE DISTRIBUTION ERRAFAHA SARL

ROUTE HOPITAL MILITAIRE BAB SAADOUN TUNIS 1005

MF : 000 MP 918205/L

RC : B0124132005

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23/02/2026, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 27/02/2026 sous l'enregistrement n°26701092 sous quittance n°M017199, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 04/03/2026, il a été décidé ce qui suit :

- APPROBATION DES ETATS FINANCIERS 2025.

- RENOUVELLEMENT LE MANDAT DU CABINET D'AUDIT ET DE CONSULTANTS.

2026R00659SRLB2

Société Agrimatco Tunisie

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 3 250 000 dinars

Siège social : Angle rue Oran et rue de l'Electricité, Zone Industrielle Ben Arous

Matricule fiscal : 977321 S

Suite au procès-verbal de l'assemblée en date du 10/02/2026, enregistré à la Recette des Finances de la Nouvelle Médina sous le n°2670408 en date du 02 mars 2026, reçu n°017714M, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 04 mars 2026, il a été décidé de nommer Monsieur Nizar Ghazouani, Gérant de la société.

2026R00677SRLB2

Clôture de liquidation

Société CEDRIA MANAGEMENT CEMA

SARL en liquidation

Sarl au capital 10 000 dinars

Pôle Technopôle Borj Cedria Soliman 8020

ID : 1612815V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26/12/2025 enregistré à la recette des finances de Soliman le 07/01/2026 sous le numéro 26700066 quittance n°M001559 dont copie a été déposée au RNE le 09/02/2026, il a été procédé à la clôture de la liquidation de la société Cedria Management CEMA et d'approuver les travaux de liquidation et donner quitus au liquidateur.

2026R00678SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 19/02/2026 enregistré à la recette des finances de Fouchena en date du 26/02/2026, N° de quittance M022607 N° d'enregistrement 26200918, Mme Sonia Bent Manoubi Ben Boujemaa Madouri titulaire de la CIN n°05051268 a vendu à Mr Yassine Ben Sadek Ben Jaafer Bohri titulaire de la CIN n°07214946, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné, dans le local sis 20 Mars Cité Boumaaza Naassan.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à son adresse sise à la Rue Kairouan Cité Jdid Naassan Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 05/03/2026.

2026R00658FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 03/02/2026 enregistré à la recette des finances de Beni khiar le 04/02/2026 (quittance n°7150, enregistrement n°26200255) Mme Olfa Elbana (RNE n°1145184H) a cédé à la Sté Fish Sayedi, représentée par son gérant Sadok Sayecli (RNE n°1929048J) la totalité du fonds de commerce destinée au Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques dans le local sis à l'Avenue Fadhel Ben Achour, Beni khiar avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Le prix de cession a été fixé à un montant total de 43.000,000 D.

Cette annonce a été publiée aux journaux La presse et Essahafa parus le 24/02/2026.

Les oppositions sont recevables durant le délai de 20 Jours suivant la parution, de cette cession au JORT à l'adresse de vendeur rue Fadhel Ben Achour Beni khiar.

2026R00660FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 17/02/2026 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 19/02/2026, N° de quittance 253389 N° d'enregistrement 26201212, Sté Fadi Youssef -Hair Stylist by Lenanon représentée par son gérant Mr Fadi Ali a vendu à Mme Soumaya Bent Mansour Ben Othman Baatti, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Coiffure et beauté, dans le local sis 9 bis avenue de l'indépendante 2076 Marsa.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Mr Fadi Ali à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 05/3/2026.

2026R00665FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 19/02/2026 sous le N°26201058, quittance N°M29330, Mr Mounir Ben Hammadi Naceur a vendu à Mr Yassine Ben Mourad Noureddine l'ensemble du fonds de commerce conçu à la vente de Viande et dérivés (boucherie) situé à l'avenue Hedi Ouali, Hammamet - Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït- Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 21/02/2026.

2026R00668FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 13 février 2026, enregistré à la recette des finances Douar Hicher Quittance n°M013304, numéro d'enregistrement 26200387), Mme Leila Jlassi, Marwa, Ahmed et Mariem Nefati ont vendu à Leila Haj Ali, titulaire de la carte nationale d'identité n°03184391 délivrée à Tunis le 25 septembre 2006, la totalité du fonds de commerce situé au 1, rue Khaled Ibn El Walid, Manouba, pour activités tous commerce.

Toutes les oppositions sont reçues au siège du fonds de commerce et doit être acceptées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk le 26/02/2026.

2026R00679FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Le Lac le 19.02.2026 quittance n°M019197 enregistrement n°26201446, la société Kylie identifiant unique 1610635J représentée par son gérant Mr Iskander Msakni a vendu à la société MMS FOOD identifiant unique 1763715J représentée par sa gérante Mme Sonia Maraoui, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour un restaurant sis au C2 Résidence Le Palmier rue Feuille d'Erable, Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Toutes les oppositions sont recevables au siège du dit fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la date de publication au JORT.

Cet article a été publié aux journaux La Presse et Elsahafa le 07.03.2026.

2026R00681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte écrit établi par Maître Mona Samah Ben Aljia, avocate à la Cour de cassation, en date du 16 février 2026 et enregistré à la recette des finances de Sejnene le 23 février 2026 sous le numéro M005431, Mounia Bent Al-Hussein Al-Bajawi, titulaire de CIN n°02237198, a cédé à son partenaire, Ridha Ben Mabrouk Romdani, titulaire de CIN n°08514762, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels dans les locaux situés à la rue Al-Horriya, à Sejnene, Mateur Bizerte, et dont l'activité est la fabrication et vente de bijoux.

Les objections sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent acte auprès de Maître Mona Samah Ben Aljija, dont le cabinet est situé au 4, place de Tunis, bureau n°1, à Mateur Bizerte. Un exemplaire de ce contrat est également mis à la disposition des opposants potentiels pour examen ou pour en obtenir une copie conformément à la loi.

Cette annonce publié au journal «Echourouk» le 03/03/2026.

2026R00682FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 04/03/2026 sous le numéro 26201211, quittance numéro M023348, société GNC Distribution, représentée par sa représentante légale, Mme Roua Bint Nour Eddine El Haj Mohamed, et agissant pour son compte par Mme Sorour Khalfallah, en vertu d'une procuration enregistrée auprès de la recette des Finances de Montplaisir le 11/02/2026 sous le numéro 26700808, a vendu à C.E.B.H. Equipment, représentée par son représentent légal, Mr Najib El Oueslati, le local commercial situé au 1 Route de Bizerte, Km 5, El Menihla, avec tous ses actifs corporels et incorporels, destinés à l'activité de 1 vente de produits en fer et de peinture.

Les oppositions seront acceptées dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Quotidien et Echourouk le 11/03/2026.

2026R00683FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/08/2025 enregistré à la recette des finances la Chebba en date du 27/08/2025, quittance N°021492, enregistrement N°25201178 délivré par maître MOHAMED BOU HAJA, avocat SABRINE BENT El MAKTOUF EL HAJ MOHAMED, titulaire de CIN N°09370841 délivrée à Tunis le 27/04/2023 a vendu à BASMA BENT El MOULDI BEN TAYEB EL SOUAI titulaire de CIN N°03994790 délivrée à Tunis le 04/09/2015, tout le fonds de commerce, situé dans le quartier EL WAHAB DE CHEBBA, Immatriculé sous l'ancien N° de registre de commerce A 16258882025, désigné pour l'activité de vente au détail d'autre produits dans des zones désignées / vente de fruits secs, code d'activité 524.

Toutes les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cette vente a été publiée dans deux journaux quotidiens Achourouk et le Quotidien le 04/02/2026.

2026X00333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/01/2026 enregistré à la recette des finances de Mahrés le 03/02/2026 sous le numéro 26200188 quittance numéro M007616, monsieur CHOKRI AJNAF a vendu la totalité du fonds de commerce «café 3060» cité à l'avenue Habib Bourguiba Mahrés à monsieur Ayman AKROUT.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Ayman AKROUT dans le local du café objet de la vente avenue Habib Bourguiba Mahrés, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans le journal ASSABAH du 07/03/2026.

2026X00334FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par Acte de donation enregistré à Sfax le 18/02/2026 n°M010819 par les notaires Kannou Wajdi et Riadh Ghribi publié le 06/03/2026 à Essabeh n° 24519 l'an 76 et le temps n°16822 l'an 50 Mme SANA HACHICHA CIN 08791524 cède à son époux KHMIRI ANIS CIN 08164657 la totalité du fonds de commerce désigné à la vente des épices sis dokéne municipale n°15 au nouveau souk bab jebli Sfax.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Khmiri Anis à l'adresse au dessus dans les délais légaux.

2026X00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 04/03/2026 et enregistré à la recette des Finances Sakiet Eddayer - Sfax le 04/03/2026 sous le numéro 26200780; Monsieur Salem FEKI, a vendu à Monsieur Khalil MSALLEMI, tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un local pour la vente des fruits secs et toutes sortes d'épices; exploité au local sis à route

Saltania Km 6.5 - Sfax, inscrit au Registre National des Entreprises sous le numéro 1931559Z.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur de contrat Maître Mohamed BEN MAHMOUD, Avocat à la Cour de Cassation sis au 63 Rue Taher SFAR, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal CHOUROUK du 06 mars 2026 numéro IP426/322.

2026X00340FCCC2

Cession d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de cession de Fonds de commerce par voie d'apport en société rédigé et signé le 16 Mai 2025 et de procès-verbal d'une assemblée extraordinaire tenu le 20 Novembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 11 Décembre 2025 sous quittance n°87163, Mr Aymen GARA titulaire de CIN n°08271146 a cédé au profit de la société Negozio d'Oro représentée par son représentant légal immatriculé au registre National des Entreprises sous identifiant unique n°19170625, la totalité de Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Habib Bourguiba Rejich 5121 Mahdia destiné au commerce de vente de viande de volaille et dérivé. Toute opposition doit être adresser à l'acquéreur à l'adresse du local objet de cession de Fonds de Commerces dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" le dimanche 15 Février 2026 sous n°00054/1P626.

2026400724FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente enregistré à la Recette des Finances de La Marsa le 14/01/2026 sous le numéro 26200301, reçu n°7700, Mr Noureddine Haddar a vendu à Mr Chadli Ben Youb la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Rue Mohamed Kassar, Cité Ennasr, La Marsa, et exploité dans le commerce de produits alimentaires.

Les oppositions, seront reçues à l'adresse susmentionnée dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal La Presse en date du 27/02/2026.

2026400806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, du 02 mars 2026, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 02 mars 2026 sous le numéro 26201447, quittance n° 29994, Monsieur Seif Eddine Melliti, titulaire de la CIN n°04596070 délivrée à Tunis le 11/01/2016, commerçant, demeurant au 48 Rue Abou El Kacem Chebbi, a vendu à la société SIT STANDING SARL, immatriculée au RNE sous l'identifiant unique 1970532E, dont le siège social est sis au 82 Rue Hassen Ibn Noman, Gammarth, La Marsa, Tunis, la totalité du fonds de commerce exploite dans l'activité de commerce de détail de produits alimentaires en magasins spécialisés, sis au 1 bis Rue Errebiaa, Cite Ennasim, La Marsa 2078, immatriculée au RNE sous L'identifiant unique 1337958Y, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au bureau du rédacteur de l'acte, Maître Sami Aouani, avocat à la Cour d'appel, sis au 67 Avenue Alain Savary, Cité El Khadra 2, Bloc B, 2ème étage, Bureau n°4, Tunis.

La présente vente a été publiée dans le quotidien Echourouk en date du 08 mars 2026.

2026400815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé et enregistré à la Recette des Finances, El Manar - Tunis le 23/02/2026 sous le numéro 26200588, quittance n°M017402, Mr. Anis Ben Iskander Ben Ahmed Bounab a vendu l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels, situé au 6846 Magasin 33, Ibn Khaldoun Tunis, exploité en tant que librairie pour la vente de livres, journaux, magazines et produits en papier au détail.

Les oppositions seront reçues à l'adresse susmentionnée dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Le présent avis a été publié dans les journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» en date du 10/03/2026.

2026400816FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20 janvier 2026, enregistré à la Recette des Finances de Hammam Chatt le 03 février 2026, selon quittance n°M005196, sous le numéro d'enregistrement 26200236, la société Body Shop Nutrition SARL, identifiant unique n°1703175Q, dûment représentée par son gérant, a cédé à la société SMA Nutrition SARL identifiant unique n° 1840093E, dûment représentée par son gérant, le fonds de commerce consistant en l'exercice de toutes activités de commerce, sis au n°54 bis, Avenue du 14 Janvier, Hammam Chatt, Gouvernorat de Ben Arous.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège de la cédante sis au n°06, Rue Liban, Soliman Erriadh, 8020, et ce, dans un délai de vingt

(20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). La Présente Annonce a été Publiée aux journaux Essabah et le Temps le 25/02/2026.

2026400818FCCC2

Location gérance libre

GERANCE LIBRE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant gérance libre rédigée par M. Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à Mornag le 04/03/2026 et enregistrées à Mornag le 05/03/2026 quittance n°M019586, Mahdi Mahmoudi domicilié à rue Emarat n°7 cité jardins Mornag a rendu en gérance libre à la société MAHMOUDI EMBALLAGES représentée par son gérant Maher Mahmoudi société à responsabilité limitée dont le siège social sis à la rue Emarat n°7 Mornag M.F 1910441 V et ce le fonds de commerce destiné au commerce de produits divers par détails sis à la rue 14 Janvier Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains du gérant de la société au siège social sis au 07 rue Emarat Mornag et dans le local objet de gérance sis à rue 14 Janvier Mornag vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 10/03/2026.

2026R00666FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16/02/2026, enregistré à la Recette des Finances de Beni Khiar le 18/02/2026 sous le N°26300395, Quittance N°10019, Mr. Faouzi HATHMENE, titulaire de la CIN N°05095181, et Mr. Hatem HATHMENE, titulaire de la CIN N°06323831, ont donné en location à Mr. Jaouhar HATHMENE, titulaire de la CIN N°06251188, Identifiant Unique N°1025843D, la totalité de leurs parts dans le fonds de commerce d'huilerie avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la Route Korba - El Maamoura, Beni Khiar, Nabeul.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT, au siège du fonds de commerce.

2026R00671FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/01/2026, enregistré à la Recette des Finances de Nabeul Av. de France le 04/02/2026 sous le N°26300433, Quittance N°M009840, Mme. Soufia BOUDERBAL, titulaire de la CIN N°01707714, IU : 0672833X, a donné en location à Mr. Mahrane KHAZRI, titulaire de la CIN N°04838757, IU N°1594706L, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au N°138 Av. Habib Bourguiba, Nabeul, destiné à l'activité de vente de chaussures et de sacs.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT, au siège du fonds de commerce.

2026R00672FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/02/2026, enregistré à la R.F de ECHIHIA Sfax le 03/03/2026 quittance n°M017107 enregistrement n°26300434 monsieur Cheikh Rouhou Afif cin n° 01030937 sis à ECHIHIA Sfax, a loué à monsieur Chatti Oussema cin n° : 01030937 sis à la route de l'aéroport km 2.5 Sfax le F.C qui consiste à la boulangerie et pâtisserie sis à la route de teniour km 6 Echihia Sfax.

La location englobe les éléments corporels et les éléments incorporels, et pour une durée de 5 ans à partir de 91/03/2026. Toutes personnes voulant former opposition durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser au locataire à son adresse sus indiquée où est déposée une copie légale du contrat de location.

Cet extrait est publié au quotidien Essabeh N° 24518 et Le Temps N° 16821 le 05/03/2026.

2026X00338FCCC3

CONTRAT DE LOCATION - GERANCE

Par contrat de location gérance enregistré à la recette des finances la Marsa Tunis enregistrement n°26300650 et quittance n°13605 la société las palmas SARL identifiant unique n°0609691 T représentée par son gérant Riccardo Gentilini loue à madame ilhem bent hasan esdiri gérante de la société the 3POINTS société en cour de constitution le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels affecté à l'exploitation commerciale restaurant pizzeria et pâtisserie exploité dans le local sis au n°9 bis rue Ali Belhouane la Marsa Tunis pour une durée de 3 ans à partir du 01/02/2026.

Cette annonce a été publiée dans Assabah et le Temps datant du 26 février 2026.

2026400797FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 10/02/2026 et enregistré à la recette des finances Djerba le 24/02/2026 sous numéro 26301306, quittance n°M023680 Monsieur Ali Qasseh titulaire de la carte d'identité nationale n°03470628, a loué à Madame Warda Zengah titulaire de la carte d'identité nationale n°08631374, la totalité du fonds de commerce qui s'agit de vente de fournitures de couture et d'articles en cuir exploité dans le locaux n°10 situé à rue 20 Mars Houmt Souk Djerba, pour une période de 1 an renouvelable à partir du 01/02/2026 jusqu'au 31/01/2027.

Un extrait de ceci est publié au journal Alchourouk sous n°12579 en date de 04/03/2026.

2026400804FCCC3

Contenu de la location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location légalisé auprès de la Municipalité du Kef en date du 21/03/2022, enregistré à la Recette des finances du Kef le 22/3/2022 sous le numéro M013177, et inscrit à ladite Recette sous le numéro 22300740, Monsieur Sofiene Ben Ibrahim Amara, né le 17/05/1994 au Kef, de nationalité tunisienne, titulaire de la C.I.N n°13603804 délivrée le 02/06/2016 au Kef, et demeurant au quartier Essakhra - Le Kef, a donné en location la totalité du fonds de commerce sis à rue Jugurtha - Le Kef, composé de deux locaux n°01 et 02 et destiné à - l'exploitation d'une pizzeria, au profit de Madame Mehria Bent Mouldi Ferchichi, née le 17/03/1961 à Nadhour Nebeur, de nationalité tunisienne, titulaire de la C.I.N. n° 03741855 délivrée le 30/11/2004, et demeurant au quartier Essakhra - Le Kef, moyennant un loyer annuel de deux mille quatre cents dinars (2.400,000 D) payable par mensualités de deux cents dinars (200 D) au début de chaque mois. La durée de la location a été fixée à deux ans à compter du 17/03/2022, renouvelable par accord des deux parties. Les oppositions légales sont recevables au siège du fonds de commerce dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 3/3/2026.

2026400805FCCC3

Gérance libre

Société Gloryfyuel

Siège Social : A12, Immeuble Zitouna, Montplaisir - 1073 - Tunis

Identifiant unique : 1938586H

CNSS : 68792905

Suivant acte sous seing privé signé le 12/09/2025 et enregistré à la recette des finances à Rue l'Autriche le 18/12/2025 sous le n°25305315 quittance n°M094731, la société Vivo Energy Tunisie (Ex Shell de Tunisie), Identifiant Unique : 0002343F a loué et confié en gérance libre à la société Gloryfyuel Identifiant Unique : 1938586H représentée par sa gérante Mariem Zaydi.

Le fonds de commerce consiste en une station de distribution de carburants (station-service) sise à Place Pasteur, 2045 Tunis. La durée du contrat a été fixée à deux ans à partir du 1er octobre 2025, il est renouvelable tacitement par périodes de trois ans.

Les oppositions, s'il y en a, sont reçues entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce susmentionné, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 10 mars 2026.

2026400814FCCC3

LOCATION D'UN FONDS DE COMMERCE

«GERANCE LIBRE»

Suivant acte sous seing privé, en date du 20/02/2026 enregistré à la recette des finances de La Marsa en date du 24/02/2026, quittance numéro M027029 enregistrement numéro 26301317, madame Naima Ben Sadok GHARBI vve Abdessalem DERROUICHE a loué à madame Asma Ben Mahrez BRAIK épouse Farouk LAHMAR la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au N°07 Rue Taeib Sayala La Marsa destiné pour la vente d'alimentation générale et fruits secs, et ce pour une durée de cinq ans commençant 01/02/2026 et finissant le 31/01/2031.

Tout acte ou transaction quelqu'en soit concernant le fonds de commerce objet de la location citée en référence devra être conclue au nom du locataire de ce fonds et toutes dispositions contraires à cette stipulation sera nulle et non avenue.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien en date du 8/3/2026.

2026400817FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association des médecins dentistes, des médecins ORL et des chirurgiens maxillo-faciale

Siège : 52 Avenue Charles Nicolle, Cité Mahrajène, 1082 Tunis.

Objectifs :

Œuvrer au renforcement de la coopération entre les médecins dentiste, les médecins ORL, et les chirurgiens maxillo - faciale.

Appuyer les efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité des soins de santé.

Contribuer à la sensibilisation du public aux maladies et à la santé bucco-dentaire et faciale, promouvoir la culture de la prévention au sein de la société.

Coopérer, en Tunisie et à l'étranger, avec les associations partageant des objectifs similaires.

Membres :

- Président : Ahmed Haddaoui

- Vice-président : Hicham Braham

- Trésorière : Latifa Katrou

- Secrétaire général : Mohamed Taamali.

2026R00653APSF1

Constitution d'un groupement

Le groupement de développement agricole Bir Erroumi 1 a été constitué suite à l'assemblée générale constitutive du 09/02/2026

- Dénomination : Le groupement de développement agricole Bir Erroumi 1

- Objectifs : Entreprendre de manière générale toute tâche qui soutient les intérêts communs de ses membres

- Membres fondateurs :

- Hammadi Saïdi : Président

- Ali Kardous : Trésorier

- Mohamed El-Hadi Saïdi : Membre.

2026R00676APSF1

SYNDIC RESIDENCE EL MISK

LES JARDINS D'EL MENZAH 2

Suite au procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2026, enregistré à la Recette des Finances sous le N°26700390, quittance M009726.

Il a décidé ce qui suit :

La nomination de Madame Hedia hbaieb, titulaire de la CIN N°03227559 entant que présidente de ce syndic.

La nomination de Madame wided Melik, titulaire de la CIN N°05390555 entant que trésorière de ce syndic.

La nomination de M. Ezzedine bougdir, titulaire de la CIN N°00375787 entant que secrétaire général de ce syndic.

La nomination de Madame Feyza derbel, titulaire de la CIN N°01198507 entant que membre de ce syndic.

Conformément aux dispositions de l'article 89 du code des droits réels il est constitué entres les propriétaires de résidence EL MISK syndicat des copropriétaires dénommé * syndic des copropriétaires résidence el misk

Dont le siège est situé à la rue el folle jardin d'el menzeh 2 Tunisie.

2026400798APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Les demandeurs poursuivants :

Les héritiers de Béchir Ben Slimane et les héritiers de son épouse Fatouma Anane, à savoir ses enfants : Fathi, Rachid, Nejet, Jamila, Zineb, Zalha et Insaf Ben Slimane. Profession des hommes, libres et les femmes aux foyers.

Tous demeurant à Houmet Souk, Djerba.

Les défendeurs :

Les héritiers de Tijani Ben Slimane, à savoir les héritiers de son fils Mohamed Ben Slimane, soit son épouse Fawzia Jomni, et les héritiers de son fils Tawfik Ben Slimane, soit son épouse Monira Fourati et ses enfants Khaled et Ahmed Tijani Ben Slimane, Beya Ben Slimane, Latifa Ben Slimane et Nejiba Ben Slimane ainsi que les héritiers de sa fille Hafidha Ben Slimane, à savoir ses enfants Amer Abdelnasser, Kamel, Raja, Faiza Jalila, Fathia et Souad El Farjani et ses enfants Neziha Ben Slimane, Nabiha Ben Slimane et Raouf Ben Slimane Profession des hommes libres et les femmes aux foyers. Tous demeurant à Houmet Souk, Djerba.

Avocat chargé de la poursuite :

Maître Faouzi Ben Hafsia, avocat près de la Cour de cassation, demeurant rue Taha Hussein Houmet Souk Djerba, Matricule Fiscal 0847271 A/C/P.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble consistant en une habitation composée de deux étages, sise impasse Ben Slimane Houmet Souk Djerba, équipée de l'électricité et de l'eau potable.

La construction remonte à plus de soixante-dix ans, ce qui a entraîné un état de dégradation dans la majorité de ses parties.

L'immeuble se compose de sept (07) chambres, d'une cuisine, de deux (02) cabines, de deux salles d'eau et d'un escalier, pour une superficie couverte totale de 188 m².

Il comprend également un grand bail central d'une superficie de 130 m², portant ainsi la superficie totale du rez-de-chaussée à 318 m².

Il existe aussi dans l'immeuble une citerne (majel) pour la collecte des eaux de pluie. Il est signaler l'existence d'un petit étage composé d'une chambre et d'une salle de bain, d'une superficie couverte de 28,5 m².

- Au Sud : héritiers Ben Slimane sur une longueur de 12 m en une partie, et héritiers de Tijani Ben Slimane sur une longueur de 3 m en une autre partie.

- Au Nord : héritiers de Mokhtar Anane sur une longueur de 6,35 m, et héritiers de Tijani Ben Slimane sur une longueur de 11 m.

- A l'Est : Impasse Ben Slimane sur une longueur de 6,40 m en une partie, héritiers Tijani Ben Slimane sur une longueur de 5,90 m en une autre partie, ainsi que les héritiers Ben Slimane sur une longueur de 5,70 m .

- A l'Ouest : héritiers de Tijani Ben Slimane sur une longueur de 18,95 m.

Mise à prix : deux cents cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-dix dinars (251.790.000 DT) après réduction de 40%.

Date et lieu de l'adjudication : A la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Djerba, la matinée du lundi 06 avril 2026 (06/04/2026) à 9 h et suivantes.

La visite du terrain est possible tous les jours aux heures de travail.

2026R00652VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet de Maître Samira Aouani, Avocate près la Cour de Cassation Identifiant fiscal : PA 778702 / T

Créancier saisissant : La société Salzgitter Mannesmann International, représentée par son représentant légal, société allemande non immatriculée au Registre National des Entreprises de la République Tunisienne, dont le siège est à Düsseldorf (Allemagne), ayant élu domicile pour les besoins de la présente procédure au cabinet de son avocate Maître Samira Aouani, Avocate près la Cour de Cassation,

sis à la Rue Al Moez, Immeuble Mehdi 1 / 112, El Menzah 1, Tunis, identifiant fiscal : T / 778702.

Débiteur saisi – objet de la vente : La société Sud Métal Sté., société à responsabilité limitée, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 0017565 (156831997B), dont le siège social est sis Route de Gabès Km 1.5, Sfax, et disposant d'une succursale située à la zone industrielle de Mégrine, Ben Arous, représentée par son représentant légal.

Avocate chargée des poursuites : Maître Samira Aouani, Avocate près la Cour de Cassation, dont le cabinet est sis à la Rue Al Moez, Immeuble Mehdi 1 / 112, El Menzah 1, Tunis.

Immeuble objet de la saisie : La totalité de l'immeuble dénommé «Sud Métal», objet du titre foncier n° 8110 Ben Arous, consistant en un terrain à bâtir situé à Mégrine - Ben Arous, entre deux rues, d'une superficie de 3567 m², immatriculé le 16-02-1995, dépôt Ben Arous, volume 23, numéro 430/1.

L'immeuble comprend :

1- Un entrepôt d'une superficie d'environ 1200 m², couvert d'une charpente métallique d'une hauteur d'environ 10 mètres, avec sol en béton armé et doté de deux portes métalliques.

2- Un bâtiment administratif composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, d'une superficie totale d'environ 468 m², dont le sol est revêtu en partie de carreaux céramiques et en partie de parquet, avec portes et fenêtres en aluminium, comprenant des bureaux, sanitaires et un escalier intérieur en marbre menant au premier étage.

3- Un local de gardiennage avec sanitaires, d'une superficie d'environ 40 m².

Le reste du terrain est dallé en béton armé et clôturé.

Charges grevant l'immeuble (selon l'état des inscriptions au registre foncier) :

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Amen, en date du 10-10-2001, pour un montant de 1.350.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Amen, en date du 14-03-2006, pour un montant de 300.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Tuniso-Arabe Internationale (BT), en date du 08-11-2006, pour un montant de 1.500.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Tuniso-Arabe Internationale, en date du 28-01-2009, pour un montant de 300.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Amen, en date du 02-02-2009, pour un montant de 600.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque de l'Habitat, en date du 26-05-2009, pour un montant de 2.064.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque de l'Habitat, en date du 29-01-2011, pour un montant de 2.590.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque de l'Habitat, en date du 26-02-2015, pour un montant de 3.246.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque de l'Habitat, en date du 26-02-2015, pour un montant de 400.000.000 dinars.

- Hypothèque conventionnelle au profit de Banque Amen, en date du 09-06-2015, pour un montant de 3.500.000.000 dinars.

- Opposition conservatoire au profit de Salzgitter Mannesmann International, en date du 19-01-2024, pour un montant de 833.756.650 dollars.

- Commandement valant saisie immobilière au profit de Salzgitter Mannesmann International, en date du 02-01-2026, pour garantir le paiement d'une créance de 1.502.054,532 dinars.

Mise à prix : 5.752.764,000 dinars (cinq millions sept cent cinquante-deux mille sept cent soixante-quatre dinars).

Date et lieu de l'adjudication : Le jeudi 16 avril 2026 à 9 heures du matin et heures suivantes, au Tribunal de Première Instance de Ben Arous, sis à la Route Nationale n°1, Choucha Radés, Ben Arous.

Conditions de visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 09h00 à 17h00.

Le cahier des charges peut être consulté auprès du greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou au cabinet de l'avocate chargée des poursuites.

Toute personne désirant participer à l'enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'audience, ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable équivalente au tiers du montant avant la séance.

Les non-résidents souhaitant participer à l'enchère doivent, en outre, présenter l'autorisation requise de l'autorité compétente.

2026400819VEPA1

Avis aux créanciers

Décision d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société Trad des produits de la mer - sa «STPM»

Société anonyme

Au capital 4.858.130 dt

M.F : 0492580 S

Adresse : Port de pêche la Goulette 2060 la Goulette Tunis

En vertu de la décision numéro 107 rendue par le président du tribunal de première instance de Bizerte le 26/06/2026, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société TRAD DES PRODUITS DE LA MER «STPM» et la Nomination de Monsieur Mohamed Edrisse Juge Commissaire et Mme karima trabelsi

Administrateur Judiciaire pour détecter la situation économique et financière de l'entreprise et préparer un rapport préliminaire dans un délai de trois mois.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans les 30 jours (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 60 jours) à partir de cette publication à l'adresse suivante : rue 02 mars résidence elkhallile 1er étage bureau n°112 Manouba conformément à la loi n°36 de 29/04/2016 se rattachant aux procédures collectives.

2026400796VEPA2

CLOTURE D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

OBJET DE LIQUIDATION : SUCCESSION MOHAMED RACHED BOUNAHAS

En vertu de la requête sur ordonnance rendue par le tribunal de première instance du Tunis en date du 30 janvier 2026 relatif au dossier de liquidation n°242 il a été décidé de clôturer les travaux de liquidation du repartir les revenus et de faire les publications légales.

2026400808VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA RAOUDHA»

S.A. au capital de 50.000.000 de Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège Social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0858798Q

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21

Régime agricole n°414083-87

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole RAOUDHA sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS pour le mardi 7 avril 2026 à 12 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les opérations prévues aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation du résultat pour l'exercice 2025 ;

7) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2025, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sera à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter au siège de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2026R00674SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA RAOUDHA»

S.A. au capital de 50.000.000 de Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0858798Q

Affiliation à la CNSS : Régime général n°261824-21

Régime agricole n°414083-37

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole RAOUDHA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS pour le mardi 7 avril 2026 à 13 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Continuité de l'activité de la société en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans, les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2026R00675SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2026

SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL

Société Anonyme

Au capital de 3.652.250 D

Siège social : 2, rue de Turquie - Tunis

R.N.E. 0 0 3 9 8 0 6 N

TVA N° 039806 N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Club Aquarius Nabeul «S.C.A.N» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Lundi 6 Avril 2026 à 11 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2025.

- Lecture des rapports, Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

- Pouvoir à donner.

2026R00692SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 Dinars

Siège social : Rue de lac Constance, Immeuble Carthage center, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1050246G

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 Mars 2026 à 10 heures du matin au campus Ecole Polytechnique de Sousse, Route ceinture Kalaa Sghira et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice 2025

- Présentation des états financiers de l'exercice 2025, du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025,

- Approbation du rapport établi par le conseil pour l'exercice 2025,

- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats pour l'année 2025 ;

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil pour l'année 2025,

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2026S00337SANB3

Convocation à l'assemblée Générale extraordinaire

Société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 Dinars

Siège social : Rue de lac Constance, Immeuble Carthage center, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 1050246/G

Messieurs les actionnaires de la société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le 24/03/2026 à 11 h du matin au campus Ecole Polytechnique de Sousse, Route ceinture Kalaa Sghira et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts.

2026S00338SANB3

Convocation de l'assemblée générale Ordinaire

ATL Location Longue Durée «A.T.L LLD»

Société Anonyme

Au Capital Social de 2.000.000 DT

ID RNE 1643674W

Siège Social : ENNOUR BUILDING - CENTRE URBAIN NORD, 1082 TUNIS MAHRAJENE

Messieurs les actionnaires de la Société ATL Location Longue Durée «A.T.L LLD», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi 10/04/2026 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.

- Approbation des états financiers clos au 31/12/2025

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2025.

- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2025

- Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2026400799SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance sa

Capital de 2.333.330 Dinars

I U : 0373174 T

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le mardi 7 avril 2026 à 10 h au siège de la société Planet IMMO 5 Rue du Lac d'Annecy les berges du lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités des délais et du retard dans la convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire chargée de statuer sur les états financiers de l'exercice 2024

2- lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'exercice 2024

3- lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024

4- Approbation des conventions règlementées en application de l'article 200 du CSC

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2024

6- Affectation du résultat de l'exercice 2024

7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024

8- Nomination du Commissaire Aux Comptes pour les années 2025-2026-2027

9- Information sur la situation du patrimoine foncier

10- Information relatives aux accords de règlements à l'amiable conclus et présentation d'autres propositions reçues.

11- Pouvoirs

2026400801SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance sa

Capital de 2.333.330 Dinars

I U : 0373174 T

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Mardi 07 avril 2026 à 12 :00 au siège de la société Planet IMMO 5 Rue du Lac d'Annecy les berges du lac 1 Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités et des délais de convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2- Examen de la situation de la société au regard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3- Pouvoirs.

2026400802SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALMAVIVA TUNISIE

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE : 1.246.150 DINARS TUNISIENS

SIEGE SOCIAL : 6 RUE DU METAL, CHARGUIA 2

IDENTIFIANT UNIQUE : 0793453/K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMAVIVA TUNISIE, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 8 avril 2026 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

2. Lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, et approbation des conventions réglementées,

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

4. Affectation des résultats et distribution des dividendes,

5. Quitus au Conseil d'Administration,

6. Nomination d'administrateurs,

7. Nomination du Commissaire aux Comptes,

8. Questions diverses.

2026400807SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société Anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Résidence l'Ambassadeur 5ème étage,

Rue de la feuille d'Erable les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0978598B

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja (mfcpole) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 3 Avril 2026 à 9h30 au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025

- Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025 ;

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'Exercice2025;

- Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

- Jetons de présence alloués aux membres du Conseil ;

- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 2 Avril 2026 son pouvoir au siège de la Société du Pôle de compétitivité de Monastir El Fejja.

2026400810SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Sicar Invest

SA AU CAPITAL DE 10.000.000 DE DINARS

Siège social : 16 rue de syrie Immeuble épi center

Bloc C 12 ème étage Tunis

RNE : 0587800 H

Les membres du conseil d'Administration de la Sicar Invest

sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Sicar Invest qui se tiendra le vendredi 27 mars 2026 à 10 heures au siège social sis au 16 rue de Syrie immeuble épi center bloc «C» 12ème étage 1002 Tunis et ce pour débattre sur l'ordre de jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 et présentation des Etats financiers dudit exercice.

2/ Lecture des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025.

3/ Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration, des Etats financiers ainsi que des conventions règlementées relatifs à l'exercice 2025.

4/ Affectation des résultats de l'exercice 2025.

5/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025.

6/ Approbation de la rémunération des membres du comité d'investissement au titre de l'exercice 2025.

7/ Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2025

8/ Renouvellement du mandat des administrateurs pour la période allant de 2026 à 2028

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2026400811SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Société d'Investissement à Capital Risque

Du Groupe STB «STB SICAR»

S.A au capital de 19.495.000 dinars

Identifiant Unique : 0615063H

N° affiliation CNSS : 225463-35

Siège Social : Imm. IMTIEZ- A24 Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Risque du Groupe STB «STB SICAR» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire le 07 avril 2026 à 10.00 heures au siège social de la STB SICAR, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025, et du rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 200 et suivants du CSC.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2025.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2025.

8- Fixation du montant de l'indemnité des membres du comité d'audit et risques et du comité d'investissement pour l'exercice 2025.

9- Nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la société.

10- Nomination d'un administrateur indépendant pour les années 2026, 2027 et 2028.

11- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

2026400813SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire pour le

JEUDI 16 Avril 2026

SOCIETE GS1 TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

RC : B121181996

Identifiant Unique 00 32 995 E

Messieurs les actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Avril 2026 à 09h30 au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower Centre Urbain Nord Tunis, déposé au registre national des entreprises le 09/03/2026 sous le numéro 202624511, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2025.

2- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3- Approbation des états financiers le 31/12/2025.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

5- Quitus aux administrateurs.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2026400825SANB3

Sociétés communautaires

Assemblée Générale constitutive

En application du décret n°1192 de l'année 2022 relatif aux sociétés communautaires et conformément à l'article 11 de celui-ci, le comité fondateur de la société communautaire locale «CARTHAVERRO» informe tous les participants que l'assemblée générale constitutive de la société se tiendra le Samedi 04 Avril 2026 à 10h du matin au siège social de la société selon l'ordre de jour suivant :

- Election des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

2026400795SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Lotfi Ben Rhouma agissant pour le compte de la Société "Huilerie Atia" dont le siège social est situé à Route Aouled Salah délégation de Ksour Essef Gouvernorat de Mahdia a présenté une demande enregistrée au Siège du Gouvernorat de Mahdia le 08 décembre 2025 sous le N°19/23445 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Route Aouled Salah délégation de Ksour Essef et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée pouvant être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia au siège de la délégation de Ksour Essef au siège de la Municipalité de Ksour Essef.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Ksour Essef ou Le Délégué de Ksour Essef, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Mhemed ben Mohamed Khlifi, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Gabès sous le N° 195/205 en date du 28 janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à la Zone de limawa municipalité Tabelbou délégation de Gabès sud gouvernorat de Gabès conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gabès ou au siège de la municipalité de Tabelbou.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'installation et l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Gabès ou le délégué de Gabès sud ou le secrétaire général de la municipalité de Tabelbou dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la société de Huilerie Domaine Guiga dont le siège social est situé à Route MC 28 Sidi Hamed Barraket Essahel Hammamet a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Nabeul sous le N°2209 en date du 23/01/2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une huilerie située à Route MC 28 Sidi Hamed à Barraket Essahel Hammamet conformément aux plans annexés qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat de Nabeul.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit projet seront reçues par la gouverneur de Nabeul ou le secrétaire général de la municipalité de Hammamet ou le délégué de Hammamet dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la société de HUILERIE JEDIDI OLIVE AND CO dont le siège social est situé à RUE AHMED IBN ABI DHIAF 8050 HAMMAMET a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Nabeul sous le N°1321 en date du 14/01/2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une huilerie située à SIDI JEDIDI HMMAMET conformément aux plans annexés qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat de Nabeul.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit projet seront reçues par le gouverneur de Nabeul ou le secrétaire général de la municipalité de Sidi JEDIDI ou le délégué de HAMMAMET dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Le représentant légal de la société Huilerie ben khdhiri de l'huile du nord demeurant à la route de Taher al Hadded 2034 Ezzahra Ben Arous a présenté au nom de société une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le N°75 en date du 05 Janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à la route de Gbollat Km 5 BOUARADA 6180 Gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siége du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana ; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Le public est informé que Le représentant légal de la société Huilerie Al Aghaliba d'extraction et de production d'huile d'olive Biologique demeurant à Aouled Achour bou hajla Kairouan a présenté au nom de la société une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le N°13234 en date du 01 novembre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une extension de Huilerie située A dmein sidi mourched Siliana sud Gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana ; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Il est porté à la connaissance du public que Monsieur Lotfi Rwissat a présenté une demande enregistrée au Siège du Gouvernorat de Mahdia le 18 décembre 2025 sous le N°24082/19 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Sidi Zid - Awled Moulahom délégation de Souassi et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée pouvant être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia au siège de la délégation de Souassi ou au siège de la Municipalité de Sidi Zid - Awled Moulahom.

Toutes personnes ayant des réclamations ou des observations concernant l'exploitation de l'établissement projeté peuvent être présentés aux Messieurs Le Gouverneur de Mahdia, Le Président de la Municipalité de Sidi Zid - Awled Moulahom ou Le Délégué de Souassi dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mounir Ben Nouri Ben Mahmoud Ben Salah avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle Est de terrain nu de surface 985 m² sise à la route de Tunis km 5 Sfax limité au sud et Est par une rue de 10 m d'où son entrée au nord Souad Ammar et à l'ouest Najla Rekik suivant un contrat de vente daté le 7 mars 2012 dressé par les notaires Malek Turki et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau de Maître Turki Malek rue Slim Charfi N14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2026X00332DIVD2

AVIS

Les héritiers de Mohamed Ben Mahmoud Jmal avisent être propriétaires premièrement d'une parcelle de terre contenant 27 pieds d'oliviers deuxièmement une parcelle de terre contenant 20 pieds d'oliviers sises à la route Gremda Km 45 Hanchir Tabak Sfax et que leur titres de propriété étant perdu ils veulent en extraire deux deuxièmes originaux.

Tout celui qui porte plainte devrait intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à SFAX dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00336DIVD2

AVIS

Les héritiers de Salem Ben Mahmoud Jmal avisent être propriétaires premièrement d'une parcelle de terre comprenant 37 pieds d'oliviers deuxièmement une parcelle de terre contenant 20 pieds d'oliviers sises à la route Gremda Km 45 Hanchir Tabak Sfax et que leur titres de propriété étant perdu ils veulent en extraire deux deuxièmes originaux.

Tout celui qui porte plainte devrait intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à SFAX dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00337DIVD2

Avis

Les héritiers du feu Ali Ben Bechir Nouri informent le public qu'ils ont perdu leur titre de propriété concernant l'acte de partage daté le 14/02/1975 et enregistré le 31/03/1975 n°1089 dressé par les notaires Mohamed Koubaa et Mohamed Chefaii et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2026X00339DIVD2

Perte

Mr BEN SADOK HABIB CIN N°00430895 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 16/03/2023 dressé par les notaires les notaires CHAABOUNI HECHMI et GHRIBI RIADH, il a égaré, et entend réitérer une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître Hechmi CHAABOUNI à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2026X00341DIVD2

AVIS

M. Mohamed Amine ben hassin Khabou, son numéro de carte 08166743, annonce que la propriété de son défunt père représentant un terrain de superficie 928 mètres carrés représenté dans l'extrait de propriété daté du 05 novembre 2002 par les notaires Ridha Goubaa et son assesseur lui a été perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue sidi belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2026X00342DIVD2

Rectificatifs

RECTIFICATION

Suite à l'annonce N°2025S01564APSF1 publiée au JORT N°162 du 28/11/2025 page 3166.

Lire :

Nom : Association régionale de microfinance du gouvernorat de sidi Bouzid.

Au lieu de :

Nom : Association de microfinance du gouvernorat de sidi Bouzid, Et le reste sans changement.

2026S00329RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2026R00625SANB3 parue au JORT n°28 du 6 mars 2026 (P 584) lire à l'entête :

Société d'Investissement du groupe STB "STB Invest" au lieu de :

Société d'Investissement du groupe STH "STH Invest".